

COMMUNE : BAVANS (25550)

Nos réf : PK/JD/MCR

N° 06/2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 11/02/2013	L'an deux mil treize le vingt et un février à dix neuf heures,
DATE D'AFFICHAGE : 21/02/2013	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 21 Votants : 26</i>	<i>Présents :</i> KNEPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOUH Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle (arrivée à 19h50), MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Élisabeth, CHATELAIN Pierre, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel.
OBJET : <i>Suppressions et créations d'emplois – Avancements de grades</i>	<i>Excusés :</i> PETIT Betty a donné procuration à AUDOUZE Yann, GRILLOT Fabienne a donné procuration à BELZ Christian, RADREAU Sophie a donné procuration à MAKSOUH Mourad, PAGNOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie a donné procuration à MOUHOT Marcel. <i>Absent :</i> GIRARD Jean-Claude. Monsieur Alain RENOUX est nommé secrétaire de séance

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Compte tenu des avancements de grade pour l'année 2013 et des avis favorables de la Commission Administrative Paritaire de catégorie A du 13/12/2013 et de catégorie C du 04/12/2012, il convient de supprimer et créer les emplois correspondants.

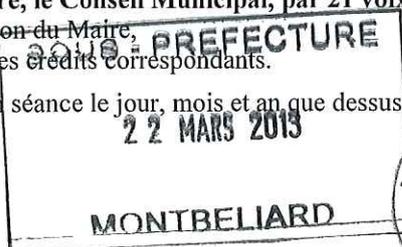
Le Maire propose à l'assemblée :

Suppressions des postes	Créations de postes	A compter du	Services	Catégories
1 Attaché à temps complet	1 Attaché Principal à temps complet	01.03.2013	Administratif	A
1 Ingénieur à temps complet	1 Ingénieur Principal à temps complet	01.03.2013	Technique	A
1 Adjoint Administratif Principal 2 ^e classe à temps complet	1 Adjoint Administratif Principal 1 ^e classe à temps complet	01.06.2013	Administratif	C
1 ATSEM 1 ^e classe à temps complet	1 ATSEM Principal 2 ^e classe à temps complet	01.03.2013	Multi-accueil	C
1 ATSEM 1 ^e classe à temps partiel (80%)	1 ATSEM Principal 2 ^e classe à temps partiel (80%)	01.03.2013	Multi-accueil	C
2 Adjointes Techniques de 1 ^e classe à temps complet	2 Adjointes Techniques Principales de 2 ^e classe à temps complet	01.03.2013	Ateliers Municipaux	C
1 Adjoint Technique de 1 ^e classe à temps complet	1 Adjoint Technique Principal de 2 ^e classe à temps complet	01.07.2013	Ateliers Municipaux	C

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 21 voix POUR, 04 voix CONTRE et 0 abstention, décide :

- d'adopter la proposition du Maire,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 21/02/2013

Publiée le 21/02/2013

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire